



Planification annuelle 2025-2026

Intégration linguistique, scolaire et sociale au primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Bois-Franc-Aquarelle. Comme prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- des informations diverses pour les disciplines de base (ILSS et mathématiques);
- tous les renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire seront bientôt disponibles sur le site internet de l'école.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication dans la semaine du 10 octobre 2025 . Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera envoyé par courriel au plus tard le 20 novembre 2025 . Ce bulletin couvrira la période du 27 août au 7 novembre 2025 . La rencontre des parents aura lieu le 20 novembre 2025 .
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par courriel au plus tard le 9 mars 2026 . Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre 2025 au 16 février 2026 .
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera envoyé par courriel au plus tard le 10 juillet 2026 . Il couvrira la période s'étalonnant du 17 février jusqu'au 22 juin 2026 .

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec l'équipe de direction pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Maude Dumouchel-Lefebvre
Directrice

Annie Dubois
Directrice-adjointe

¹<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de la classe d'accueil

Elena Bucuci, 910, 1^{er} cycle
Sophie Fournell, 930, 3^e cycle

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

ILSS

Matériel didactique :

Fiches reproductibles
Albums jeunesse (930)

Cahier d'exercice :

J'apprendre le français+ Imagier (vocabulaire), Grammaire (ensemble en français) (910)
Ensemble en français (930)

Mathématiques

Matériel didactique :

Fiches reproductibles

Cahier d'exercice :

Mathéo (910) et Matcha (pour 3-4 années)
Irréductibles (930)

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

ILSS

- Activités de communication orale quotidiennes et variées pour favoriser la compréhension et la production de messages oraux dans diverses situations;
- Activités d'éveil aux langues pour légitimer le bagage linguistique des élèves et les amener à réfléchir sur le fonctionnement des langues;
- Enseignement du vocabulaire en profondeur (sens, forme, emploi);
- Enseignement explicite des stratégies de lecture;
- Enseignement explicite des stratégies d'écriture (choix des idées selon l'intention, structure de texte, structure de phrase et ponctuation, choix du vocabulaire, orthographe, outils de révision);
- Compréhension et production de textes courants et littéraires;
- Connaissances reliées à la culture et à société québécoise (non consigné au bulletin au l'élève).

Mathématiques

Approche par problèmes,
Ateliers de manipulation,
Travaux en grand groupe ou en sous-groupes,
Activités de calcul mental et exercices d'approfondissement,
Jeux mathématiques.

Devoirs et leçons

La planification des devoirs et leçons se retrouve dans l'agenda. L'enfant ne devrait pas travailler plus de 30 minutes dans ses devoirs et leçons au quotidien.

ILSS

Les élèves inscrits au programme d'Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS) ne sont pas évalués en pourcentage. Chaque élève est évalué selon une cote A, B, C, D en fonction de sa capacité à répondre aux exigences du palier de progression où il se situe (ANNEXE A). L'explication sommaire des paliers (ANNEXE B) indique les manifestations qu'on peut observer à chacun des cinq paliers de progression pour chacune des trois compétences langagières apparaissant au bulletin. Il est donc possible qu'un élève se situe dans des paliers différents dans les trois compétences.

Pour l'évaluation des matières **où le français est actuellement un obstacle à la réussite** des élèves en classe d'accueil les lettres A, B, C, D sont également utilisées pour témoigner de la progression des élèves en regard de ce qui leur a été enseigné.

*** Pour l'explication complète des paliers, voir le document [Paliers pour l'évaluation du français, ILSS primaire](#).

L'intégration en classe ordinaire est envisageable après analyse du dossier et en fonction de l'âge de l'élève (ANNEXE A):

- au 1er cycle du primaire si l'élève a atteint un palier 2 de progression dans 2 des 3 compétences langagières;
- au 2e cycle du primaire si l'élève a atteint un palier 3 de progression dans 2 des 3 compétences langagières;
- au 3e cycle du primaire si l'élève a atteint un palier 4 de progression dans 2 des 3 compétences langagières;

Compétences développées progressivement par l'élève tout au long de son parcours en classe d'accueil.

Communiquer

Au début de son apprentissage du français :

- Il utilise des gestes, des mimes et des dessins pour se faire comprendre.
- Il recourt à certains mots de sa langue maternelle pour s'exprimer.
- Il suit de courtes consignes données à l'oral.
- Il utilise le vocabulaire appris en classe.
- Il s'exprime en utilisant des mots et des expressions mémorisés ou répétés.
- Il répond à des questions simples et en pose avec l'aide de l'enseignant.
- L'élève prend des risques

Par la suite :

- L'élève comprend l'essentiel des messages.
- Il participe parfois aux échanges.
- Il exprime son accord ou son désaccord.
- Il s'exprime à l'aide de phrases courtes, souvent mal structurées et en faisant parfois des pauses.
- Il demande ou fournit des informations.
- Il utilise un vocabulaire simple.
- Il transfère les connaissances et les stratégies acquises dans sa langue maternelle.

	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 1^{er} cycle – palier 2) : - Il comprend et produit des messages oraux simples lorsque le sujet est familier. - Ses réactions verbales et non verbales montrent qu'il comprend les propos entendus. - Sa prononciation, sa prosodie et la structure de ses phrases sont encore influencées par sa langue maternelle. - Il se fait comprendre dans des interactions souvent planifiées, avec un répertoire lexical limité. - Ses énoncés sont simples, composés de mots connus, d'expressions figées ou de phrases mémorisées. - Avec l'aide de son enseignant, il utilise quelques stratégies pour participer aux interactions.	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 2^e cycle – palier 3) : - Il comprend et produit des messages oraux généralement simples lorsque le sujet est familier, et parfois sur des sujets nouveaux. - Sa prononciation et sa prosodie se rapprochent de celles du français. - Son répertoire lexical s'est élargi, lui permettant d'exprimer sa pensée de manière plus précise. - Il prend part plus activement à des interactions, qu'elles soient spontanées ou planifiées. - Il produit des énoncés parfois simples, parfois complexes, qui reflètent mieux les structures du français. - Il utilise diverses stratégies pour maintenir les interactions auxquelles il participe.	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 3^e cycle – palier 4) : - Il peut effectuer les apprentissages prévus au troisième cycle en classe ordinaire. - Il comprend et produit des messages oraux plus ou moins complexes sur une variété de sujets, plus ou moins familiers. - Sa connaissance de la prosodie du français et des conventions de la communication interpersonnelle lui permet de comprendre la plupart de ses interlocuteurs et de se faire comprendre dans des interactions diversifiées. - Son répertoire lexical est relativement étendu et inclut plus de mots spécifiques à la langue scolaire. - Il produit des énoncés simples et complexes, généralement cohérents et bien structurés. - Il utilise diverses stratégies pour maintenir les interactions auxquelles il participe et en initier de nouvelles.
Lire	Au début de son apprentissage du français : - L'élève identifie les lettres et les sons correspondants. - Il apprend à reconnaître globalement les mots courants et à décoder les mots nouveaux. - Il commence à lire des textes très courts et très simples portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur les illustrations. - Il repère un renseignement particulier avec le soutien de l'enseignant. Par la suite : - Il trouve des informations et réagit à un texte lu ou entendu. Le plus souvent, il le fait à l'oral et avec le soutien de l'enseignant. - Il améliore sa rapidité de lecture en utilisant différentes stratégies. - Il s'initie à lire différents types de textes dont le sujet lui est familier. - Il choisit des stratégies de lecture de plus en plus efficaces.		
	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 1^{er} cycle – palier 2) : - Il est capable de lire un texte court, simple et illustré, dont le sujet lui est familier. - Il repère les mots et expressions connus et dégage généralement le sens du texte. - Sollicité par l'enseignant, il exprime ses réactions au texte de manière verbale ou non verbale. - Pour améliorer sa compréhension et la fluidité de sa lecture, il utilise certaines stratégies suggérées par l'enseignant.	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 2^e cycle – palier 3) : - Il peut lire un texte simple de quelques paragraphes sur un sujet généralement familier, avec des références à des concepts et repères culturels connus. - Il comprend les éléments d'information formulés de manière explicite. - Il exprime ses réactions verbalement et parfois par écrit, en s'appuyant sur ses expériences et connaissances. - Il utilise les stratégies apprises pour comprendre le texte.	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 3^e cycle – palier 4) : - Il est capable de lire une variété de textes de longueur et de complexité variables, sur des sujets plus ou moins familiers, avec des concepts et repères culturels parfois méconnus. - Il comprend les éléments d'information formulés de manière explicite et parfois implicite. - Il exprime ses réactions à l'oral et à l'écrit, et peut les expliquer en établissant des liens avec ses connaissances ou d'autres textes lus. - Il utilise des stratégies variées pour mieux gérer sa compréhension.
Écrire	Au début de son apprentissage du français : - L'élève trace des lettres. Il reproduit des mots et de très courtes phrases. - Il mémorise et orthographe correctement des mots de vocabulaire vus en classe. Par la suite : - Il rédige de très courts textes composés de mots vus en classe. - Il rédige des phrases simples, généralement bien construites, parfois incomplètes ou mal structurées. - Il délimite ses phrases avec la majuscule et le point. - Il effectue, avec l'aide de son enseignant, l'accord du nom avec son déterminant.		

	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 1^{er} cycle – palier 2) : - Il est capable d'écrire de courts textes simples sur des sujets familiers, présentant généralement des idées liées au sujet. - Ses textes contiennent des mots d'usage courant, ainsi que des formules toutes faites et des phrases de la langue orale ou reproduisant des modèles appris en classe. - Il calligraphie lisiblement la majorité des mots appris. - Avec le soutien de l'enseignant, il utilise quelques stratégies pour rédiger son texte.	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 2^e cycle – palier 3) : - Il est capable d'écrire des textes simples de quelques phrases ou courts paragraphes sur des sujets familiers. - Dans ses textes, il tient compte du sujet et présente brièvement des idées ou informations dans un ordre généralement logique. - Ses phrases sont simples, bien structurées et respectent la ponctuation de base. - Il utilise une variété de mots d'usage courant, qu'il orthographe correctement la plupart du temps. - Il recourt parfois à des stratégies et à des outils de référence pour réviser et corriger son texte.	Vers la fin du parcours en accueil (élèves du 3^e cycle – palier 4) : - Il est capable d'écrire une variété de textes de longueur et de complexité variables, sur des sujets généralement familiers. - Il adapte son texte au destinataire et au contexte. - Il développe certaines de ses idées et assure leur progression entre les phrases et les paragraphes. - Son texte comporte des phrases simples et complexes, généralement bien structurées. - Son répertoire lexical étendu lui permet d'utiliser des mots plus précis ou spécifiques de la langue scolaire. - Il utilise des stratégies, des outils de référence et les technologies disponibles pour améliorer ses textes et leur présentation.
--	--	--	---

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape		2 ^e étape		3 ^e étape		
Du 27 août au 7 novembre 2025		Du 10 novembre 2024 au 16 février		Du 17 février au 22 juin 2026		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
Communication orale	Oui	Communication orale	Oui	Communication orale	Non	Oui
Lecture	Oui	Lecture	Oui	Lecture	Non	Oui
Écriture	Non	Écriture	Oui	Écriture	Non	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

CS : commission scolaire

Mathématiques en classe d'accueil

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème * (Ne fait l'objet d'un enseignement que lorsque la compétence langagière est suffisamment développée pour permettre aux élèves de comprendre les énoncés des situations-problèmes.)	Dans le contexte de l'apprentissage de la langue, l'élève, guidé par l'enseignant, résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève, soutenu par l'enseignant, détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire et selon la maîtrise qu'il a de la langue française.
Utiliser un raisonnement mathématique*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. *Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape Du 27 août au 7 novembre 2025		2 ^e étape Du 10 novembre 2024 au 16 février 2026		3 ^e étape Du 17 février au 22 juin 2026		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Jogging mathématique Exercices Tests de connaissance	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique :	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique :	Non	Oui

Compétences non disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 3e étape.

3e étape	Organiser son travail Analyser la tâche à accomplir Analyser sa démarche S'engager dans la démarche Accomplir la tâche	
-----------------	---	--

Spécialistes

Anne St-Louis, arts plastiques (930)
Marie Hottet, musique (910-930)
Tessie Isaac, art dramatique (910)
Abdallah Ouggad, éducation physique et à la santé (910)
Brahim Saci, éducation physique et à la santé (930)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Éducation physique et à la santé	Le port du costume (t-shirt et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course.
---	--

Arts plastiques

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture) dans un contexte d'apprentissage de la langue française.
Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève, avec le soutien de l'enseignant, et dans un contexte d'apprentissage de la langue française, apprend à réaliser des créations médiatiques en s'initiant à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique dans le but de communiquer avec son entourage.
Apprécier des œuvres	L'élève, avec le soutien de l'enseignant, apprend à examiner une œuvre. Il apprend le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et exprime ses sentiments sur l'œuvre selon la maîtrise qu'il a de la langue française. À noter que cette compétence est à développer mais n'est pas considérée dans l'évaluation.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

En classe d'accueil, le développement de ces compétences contribue à l'apprentissage de la langue française mais également à l'ouverture sur le monde culturel qui l'entoure.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre 2024		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre 2024 au 14 février 2025		3 ^e étape (60 %) Du 17 février au 23 juin 2025		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Non		Oui		Non	Oui

Art dramatique

Compétences développées par l'élève

Inventer des séquences dramatiques	L'élève, avec l'aide de l'enseignant, s'initie à une démarche de création par des techniques théâtrales et de jeu. Dans le cadre de l'apprentissage de la langue, il développera la compétence à communiquer dans ce contexte particulier.
Interpréter des séquences dramatiques	L'élève, avec le support de l'enseignant, s'initie à jouer de courts extraits simples en solo et en duo. Il s'initie également à l'utilisation du langage dramatique. Il s'initie à des techniques théâtrales (marionnettes) et des modes de théâtralisation (espace, objet, scénographie, costume, etc.) toujours dans le cadre de l'apprentissage de la langue française.
Apprécier des œuvres théâtrales	L'élève apprend à observer des extraits d'œuvres dramatiques. Il découvre le vocabulaire relié à l'art dramatique et apprend à faire des liens entre les aspects de l'œuvre et les effets ressentis toujours dans le cadre de l'apprentissage de la langue française. À noter que cette compétence est à développer mais n'est pas considérée dans l'évaluation.

Le programme d'art dramatique comprend trois compétences à développer mais seulement les deux premières sont retenues en classe d'accueil.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin et

En classe d'accueil, le développement de ces compétences contribue à l'apprentissage de la langue française mais également à l'ouverture sur le monde culturel qui l'entoure.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre 2024		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre 2024 au 14 février 2025		3 ^e étape (60 %) Du 17 février au 23 juin 2025		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Non		Oui		Non	Oui

Musique

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite, d'expérimentations variées, il exploite des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures, tout en enrichissant ses idées grâce au partage avec les autres.
Interpréter des pièces musicales	L'élève apprend à interpréter des pièces de styles variés avec sa voix et différents instruments. Il commence à décrire son interprétation. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	En utilisant de façon adéquate le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la quatrième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre 2024		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre 2024 au 14 février 2025		3 ^e étape (60 %) Du 17 février au 23 juin 2025		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non		Oui		Non	Oui

Éducation physique et à la santé

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Dans un contexte d'apprentissage de la langue française, lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Dans un contexte d'apprentissage de la langue française, lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Avec l'aide de l'enseignant, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	Avec l'aide de l'enseignant et selon la capacité qu'il a de s'exprimer en français, l'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

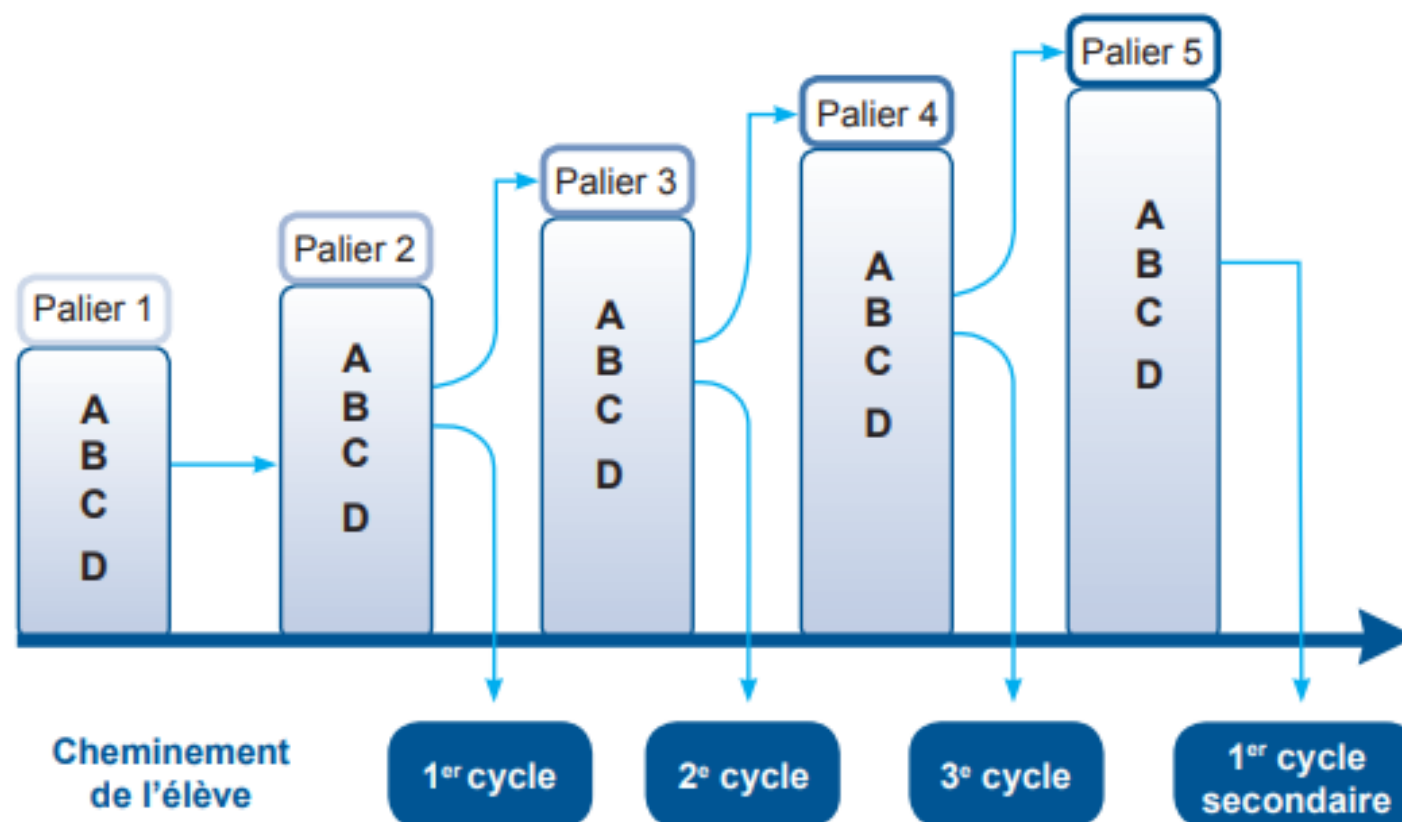
Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Dans un contexte d'apprentissage de la langue française, l'enseignant fera appel fréquemment à un support visuel pour développer ces compétences.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre 2024		2^e étape (20 %) Du 11 novembre 2024 au 14 février 2025		3^e étape (60 %) Du 17 février au 23 juin 2025		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aurait-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Non		Oui		Non	Oui



Légende :

- A L'élève dépasse les exigences liées aux tâches.
- B L'élève satisfait clairement aux exigences liées aux tâches.
- C L'élève satisfait minimalement aux exigences liées aux tâches.
- D L'élève est en deçà des exigences liées aux tâches.

Explication sommaire des paliers

C : Communiquer oralement en français

L : Lire des textes variés en français

É : Écrire des textes variés en français

			PALIER 5
PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4
C : L'élève comprend et produit de courts messages en s'appuyant sur des indices verbaux et non verbaux. Il produit des énoncés simples formés de mots isolés. Il prononce les mots avec plus ou moins de justesse. L : L'élève comprend des textes courants ou littéraires illustrés dont le sujet est familier et qui sont constitués de mots ou de phrases simples liés à son environnement immédiat. Il reconnaît certains mots appris en classe et lit des mots composés de syllabes simples. Il associe des mots à des images et réagit de façon non verbale au texte. É : L'élève transmet des informations simples et concrètes dans de courts textes composés de mots ou de phrases simples. Il écrit les mots avec une orthographe approximative. Il utilise des phrases modèles en remplaçant des mots pour construire ses phrases. Il trace lisiblement la plupart des lettres.	C : L'élève comprend et produit de courts messages explicites. Il répond aux questions posées avec peu de mots et réagit aux consignes simples. Les énoncés produits comportent des erreurs qui nuisent à la clarté du message. Il utilise un vocabulaire de base et prononce les mots de façon compréhensible. Il adopte généralement l'intonation appropriée au type de phrase. L : L'élève comprend des textes illustrés constitués de quelques phrases simples et d'un vocabulaire de base. Il reconnaît les mots appris en classe et lit des mots composés de syllabes simples et parfois complexes. Il repère des informations explicites et réagit aux textes en faisant quelques liens avec ses connaissances et ses expériences. É : L'élève produit de courts textes constitués de phrases simples juxtaposées souvent calquées sur l'oral. Il emploie un vocabulaire de base et orthographe généralement bien les mots appris sans marquer les temps de verbe et les accords nominaux. Il écrit lisiblement et les espaces entre les mots sont réguliers.	C : L'élève comprend et produit des messages explicites dans des situations de communication relativement complexes dont les sujets sont généralement familiers. Il interagit en présentant brièvement ses idées et réagit à des consignes plus ou moins complexes. Les énoncés produits sont simples. Il utilise un vocabulaire courant et prononce bien les mots. Il ajuste le débit, le ton et le volume de sa voix. L : L'élève comprend des textes illustrés constitués de quelques paragraphes comportant des phrases simples et un vocabulaire courant. Il lit par groupe de mots. Il identifie le sujet traité et se sert du contexte pour comprendre le sens des mots. Il sélectionne des informations explicites et relève parfois l'idée principale du texte. Il appuie ses réactions au texte avec des faits ou des exemples. É : L'élève raconte des expériences ou présente des idées dans de courts textes constitués de phrases parfois reliées entre elles. Ses textes comportent un début, un milieu et une fin. Il structure bien les phrases simples et se risque à produire des phrases complexes. Il applique des règles de base de la ponctuation. Il emploie quelques marqueurs de relation courants et quelques temps simples pour les verbes usuels. Il effectue certains accords dans le	C : L'élève comprend et produit des messages comportant des informations explicites et parfois implicites. Il interagit en présentant ses idées et en les expliquant sommairement. Les énoncés produits sont simples ou complexes et les erreurs commises ne nuisent pas à la clarté du message. Il a un vocabulaire relativement étendu et comprend des mots spécifiques des disciplines scolaires. Il parle en enchaînant les mots. L : L'élève comprend des textes constitués de plusieurs paragraphes comportant des phrases complexes et un vocabulaire spécifique des disciplines scolaires. Il dégage l'idée principale et certaines informations essentielles. Il regroupe des informations explicites et relève les principaux éléments qui marquent la progression dans le texte. Il exprime sa réaction au texte en faisant des liens avec différents textes lus, vus ou entendus. É : L'élève décrit des événements et développe brièvement certaines de ses idées dans des textes de longueur variable, constitués de phrases souvent reliées entre elles. Il organise son texte en ordre chronologique ou logique. Il produit des phrases complexes pouvant contenir des erreurs. Il emploie des marqueurs de relation courants et les principaux temps des verbes usuels. Il effectue des accords dans le groupe nominal et parfois dans le
Planification annuelle 2025-2026	ILSS primaire	groupe nominal. Il utilise des mots d'usage courant bien orthographiés.	groupe verbal. Il emploie des mots précis liés au contexte.
			C : Dans des situations de communication complexes et diversifiées, l'élève comprend et produit des messages comportant des informations explicites et implicites. Il développe ses idées. Il produit des messages clairs comportant peu ou pas d'erreurs. Il utilise un vocabulaire varié et précis. Il nuance certains de ses messages en recourant à des éléments prosodiques. L : L'élève comprend des textes courants ou littéraires constitués de plusieurs paragraphes comportant des phrases variées et un vocabulaire étendu. Il distingue l'idée principale des idées secondaires et peut résumer le texte en présentant les idées de façon logique ou chronologique. Il dégage le sens de certaines informations implicites en se servant de ses connaissances antérieures et du texte. Il réagit au texte en donnant son interprétation personnelle et en tenant compte des propos de ses pairs lors des discussions. É : L'élève produit des textes de longueur variable, constitués de phrases reliées entre elles. Il structure son texte en paragraphes dans lesquels les idées et les informations sont développées. Il produit des phrases de types et de formes variés et emploie divers marqueurs de relation. Il utilise différents temps de verbes et effectue des accords dans le groupe verbal de façon généralement appropriée. Il emploie un vocabulaire étendu et précis.